



Lettre urgente 3-10
8 février 2010

Décisions urgentes

a) Masque à visière transparente

LETTR E URGENTE DE LA FIE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Lors de sa réunion du 6 février 2010 à Lausanne, le Comité Exécutif a pris les décisions urgentes suivantes :

Pour faire suite à la lettre urgente 15-09, la FIE a reçu les conclusions (que vous trouverez en annexe) du Laboratoire *Sabic Innovative Plastic (NED)*, s'agissant du masque endommagé à Odense. Le laboratoire a fait état de deux éléments majeurs :

- la visière qui a été analysée montre des tensions liées à sa fabrication (moulage par injection alors que le Règlement de la FIE préconise le pliage à chaud et mise en place à froid) : les marques de tension apparaissent clairement au niveau des points d'injection du plastique ;
- faute d'un revêtement de protection contre la dégradation et les rayures, la visière comportait un certain nombre de rayures importantes ;

De plus, certaines des normes de fabrication prévues au Règlement du matériel de la FIE n'ont pas été totalement respectées.

En conséquence, le Comité Exécutif a décidé de suspendre et d'interdire, jusqu'à nouvel ordre, l'utilisation du masque à visière transparente au fleuret et à l'épée dans toutes les compétitions officielles de la FIE.

La FIE va réunir un groupe de travail (Commission SEMI, fabricants, institut spécialisé) dont les objectifs seront les suivants :

- durcissement des normes prévues au Règlement de la FIE (rendre obligatoire ce qui est préconisé ou optionnel) ;
- mise en place de procédés de vérification systématique lors du contrôle du matériel ;
- élargissement des normes de sécurité.

Page 2/2

b) Fédération d'Escrime du Koweït

Ainsi que nous l'avons annoncé par lettre urgente 1-10, le Comité Exécutif de la FIE a pris une décision concernant la situation de la Fédération d'Escrime du Koweït, suite à la suspension, par le CIO, du Comité National Olympique du Koweït.

En vertu des articles 1.1, 1.2.8 et 2.1.1 a) et b) des Statuts de la FIE, le Comité Exécutif a décidé de suspendre la Fédération d'Escrime du Koweït, jusqu'à décision ultérieure du CIO.

Cette suspension s'applique aussi aux athlètes, arbitres et membres élus de la Fédération.

c) Calendrier 2009-2010

La Fédération Egyptienne d'escrime a confirmé la tenue de ses compétitions de fleuret féminin et masculin seniors au Caire.

La compétition de fleuret masculin senior aura lieu les 20-21 mars 2010.

La compétition de fleuret féminin senior aura lieu les **19-20 mars 2010**, soit 1 jour plus tard que prévu initialement.

Le Comité Exécutif de la FIE a accepté cette modification, à la demande de la Fédération Egyptienne d'Escrime. De plus, aucune inscription à cette compétition n'avait encore été effectuée à la date de la demande.

Alisher Usmanov
Président

